



Manifestation nautique

RIVIERE D'OISE CANALISEE-BIEF DE VENETTE-COMMUNE DE COMPIEGNE-REGATE D'AVIRONS-DIMANCHE 18 OCTOBRE 2009-ARRETS DE NAVIGATION

AVIS A LA BATELLERIE

N° FR/2009/03148

Pris en application :
art. 1.22 du R.G.P.

Un arrêt de navigation

- **le dimanche 18 octobre 2009 de 10:00 à 12:00 [tous les usagers]**
 - Oise entre les PK 96.000 et PK 99.000 - (Toute la largeur de la voie)
 - En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Compiègne, 79 barrage de Venette, 60280, VENETTE.
Tél : 03 44 83 85 00. Fax : 03 44 83 85 01.
- **le dimanche 18 octobre 2009 de 14:00 à 16:00 [tous les usagers]**
 - Oise entre les PK 96.000 et PK 99.000 - (Toute la largeur de la voie)
 - En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Compiègne, 79 barrage de Venette, 60280, VENETTE.
Tél : 03 44 83 85 00. Fax : 03 44 83 85 01.

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les Mariniers et Usagers de la voie d'eau sont informés de l'organisation d'une régate d'avirons sur la rivière d'Oise canalisée du PK 97.250 au PK 97.700, le dimanche 18 octobre 2009. Les épreuves auront lieu de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

En conséquence, la navigation sera arrêtée de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures entre le PK 96.000 et le PK 99.000.

Les bateaux avalants seront stoppés :

- à l'écluse de JANVILLE de 9 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 15 heures 30
- à l'écluse du CARANDEAU de 9 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 15 heures 30.

Les bateaux montants seront stoppés à l'écluse de VENETTE de 9 heures 50 à 11 heures 50 et de 13 heures 50 à 15 heures 50.

Compte-tenu de ces arrêts, la navigation sera ouverte exceptionnellement ce jour-là à l'écluse de Janville de 12 heures à 13 heures.

Chef du service gestion de la voie
d'eau

Signé

Alain COUDRET

Date limite d'affichage :
lundi 19 octobre 2009